

# Commune de Parenty

Procès verbal de la réunion du Conseil municipal  
en date du 23 octobre 2020.

**Le vendredi 23 octobre 2020, à 19 heures, sur convocation du maire Serge Depraïter, les membres du Conseil municipal se sont réunis en mairie de Parenty.**

**Étaient présents :** Serge Depraïter - Marie Andrieu - Philippe Duboëlle - Frédéric Dupend - Carine Fourcroy - Michel Gourlain - Sébastien Hibon - Marie-France Huchin - Damien Leduc - Élisabeth Lemor - Ludovic Lozinguez - Julien Mailly - Rémi Marbeuf - Thomas Peron.

**Absent excusé :** Olivier Delseaux (procuration donnée à Serge Depraïter).

Philippe Duboëlle est désigné secrétaire de séance.

Après avoir ouvert la séance, M. le Maire invite Philippe Duboëlle à procéder à la lecture du procès verbal de la réunion de Conseil municipal qui s'est tenue le 11 septembre 2020, salle du Conseil, mairie de Parenty.

Le procès verbal étant adopté à l'unanimité des membres, le Conseil est invité à débattre les points à l'ordre du jour.

## **Création de la bibliothèque**

Suite à la décision du Conseil municipal de transférer la bibliothèque communale dans les locaux de l'ancien presbytère, une rencontre s'est tenue entre Mme. Chevalier, responsable auprès de la Bibliothèque départementale et Marie-France Huchin, Carine Fourcroy et Élisabeth Lemor pour la commune en vue d'envisager une collaboration future pour prêt d'ouvrages. Au regard de la surface jugée insuffisante pour être rangée dans la catégorie bibliothèque structurante ou de proximité, la future bibliothèque de Parenty bénéficiera du statut « Point lecture ». Ce qui impliquera une ouverture 4 heures minimum/semaine pour un fonds de 300 livres mis à disposition par la Bibliothèque départementale. Mais aussi le versement, par la commune, d'une subvention annuelle de fonctionnement d'un montant de 1 euro/habitant. En outre, ce statut n'ouvre droit à aucune subvention du Département. Pour autant, le maire entend aborder la question dans un proche avenir avec Jean-Claude Leroy lors de la visite du président du Département à Parenty.

De même, le projet d'aménagement du niveau supérieur de la bibliothèque dans le futur sous réserve qu'il soit techniquement et réglementairement envisageable sur le plan de la sécurité, demeure d'actualité.

Le Conseil ayant validé la création du « Point lecture », le maire s'engage à inscrire la dépense de fonctionnement dans le budget 2021 et à procéder à la signature de convention qui nous lie au Département.

## **Restauration du terrain de foot**

Après les différentes interventions conduites sous la responsabilité de Sébastien Hibon entouré de plusieurs conseillers (déplacement des buts, traçage du terrain...), le terrain de foot est quasiment fin prêt pour accueillir des matchs officiels. Son homologation devrait logiquement être accordée par le district qui se réunira en commission le 17 novembre prochain à Lille.

La tenue de deux matchs amicaux le mercredi 28 octobre après-midi viendra en quelque

sorte inaugurer tout ce travail de restauration mais aussi confirmer le partenariat engagé avec le club de foot de Bezinghem.

Reste désormais à remettre en état les vestiaires avec notamment la complicité de Julien Mailly (isolation, plancher, portes...). De son côté, Michel Gourlain informe l'assemblée qu'un rendez-vous avec EDF est programmé le 10 novembre afin d'envisager la pose d'un compteur.

## **Réalisation de travaux d'entretien et de réhabilitation**

Ces derniers jours, de nombreuses interventions ont été conduites sur la commune sous la houlette de Michel Gourlain adjoint en charge des travaux.

L'aménagement de la Voyette avec notamment la pose d'un enrobé en vue de sécuriser le trajet des enfants entre l'école et la cantine scolaire. Cette réalisation a reçu un excellent accueil des habitants sur Facebook.

Profitant de la présence de l'entreprise, des réparations ont été réalisées sur la chaussée, en particulier dans la rue de la Forêt.

Les fossés Route de Desvres ont fait l'objet d'une opération de curage en divers endroits.

Quant au local technique, sa façade a retrouvé des couleurs et une gouttière a été installée. Enfin, un panneau indiquant l'Impasse Campalane a été installé.

## **Point finances**

L'objectif d'anticiper le remboursement du solde de l'emprunt (soit 54 000 euros) contracté cet été auprès du Crédit Agricole en vue de conforter la trésorerie de la commune n'a pu être atteint pour des raisons purement réglementaires (non inscription au budget 2020), indique Marie France Huchin. Sur la base de l'étude de l'état de la trésorerie conduite par la conseillère déléguée aux finances, la programmation des dépenses 2020 a été parfaitement maîtrisée pour se situer au delà des prévisions.

En matière de dépenses, Serge Depraiter précise que deux délibérations vont être prises au regard des coûts de personnels supplémentaires engendrés par la Covid qui a entraîné des surcharges horaires de travail du personnel d'entretien. Une situation qui, explique-t-il, conduit à adopter une nouvelle ligne de conduite depuis le mois de septembre afin de pouvoir payer les heures complémentaires réalisées chaque mois et ce pendant la période qui sera nécessaire.

## **Création d'un Conseil de jeunes**

Un projet définitif est soumis par Philippe Duboëlle adjoint à la communication aux membres du Conseil en vue de la création en fin d'année d'un Conseil junior. Avec une difficulté majeure, un calendrier qui se heurte à la montée en charge des règles qui régissent la crise sanitaire et qui interrogent quant à la possibilité de pouvoir conduire dans de bonnes conditions cette initiative à son terme. Après discussion, il semble plus opportun de reporter la création d'un Conseil junior en début d'année prochaine.

## **Fêtes de Noël**

Comme il s'y était engagé précédemment, le Comité des fêtes prendra à 100 % à sa charge l'achat de jouets pour les enfants à l'occasion de Noël. Du fait de la crise sanitaire, la distribution sera assurée via le porte à porte. Une réunion du Comité programmée d'ici une dizaine de jours définira les modalités, a indiqué Ludovic Lozinguez adjoint en charge des festivités. Colis de Noël des aînés Les personnes âgées de 70 ans minimum seront bénéficiaires d'un colis de Noël d'une valeur qui pourra atteindre 35 euros. Contact va être pris avec La Mie Fred en vue de constituer ces colis. Élisabeth Lemor, Carine Fourcroy, Marie-France Huchin et

Ludovic Lozinguez sont chargés d'en définir le contenu. La distribution de la centaine de colis se se déroulera le 12 décembre prochain.

## Questions diverses

- Le maire Serge Depraeter informe que Annie Defosse conseillère régionale sera reçue à la mairie le vendredi 30 octobre à 18h. Les conseillers municipaux qui sont disponibles sont invités à assister à la rencontre.
- Le 30 novembre, de 10h à 11h, réunion de la commission d'urbanisme en vue de débattre du PLUI. Réunion ouverte aux membres du Conseil.
- Le 11 novembre à 11h30, cérémonie du souvenir au monument aux morts de Parenty avec dépôt de gerbe. Rendez-vous au monument (masque obligatoire).
- Installation d'un panneau d'information Facebook sur le parking de la salle des fêtes, cette initiative prise par Rémi Marboeuf (0 dépense pour la commune) vise à promouvoir le site de la commune.
- M. le maire informe l'assemblée qu'un blâme pour défaillances professionnelles va être adressé à la secrétaire de mairie Marie-Anne Deruelle ;
- Marie Andrieu informe l'assemblée de la demande qui lui a été adressée par Mme Darque s'agissant de la nécessité de restaurer la rambarde qui traverse un gué situé sur le passage de la Course conduisant chez elle. Le dossier va être suivi par Michel Gurlain.
- Carine Fourcroy précise qu'elle a fait l'objet d'une relance par la directrice de l'école Mme. Wallois s'agissant de fuites d'eau.
- Ludovic Lozinguez et Philippe Duboëlle ont rencontré M. Christian Cannesson, éleveur de chevaux à Parenty. Ce dernier souhaite organiser un raid d'endurance équin le 05 septembre prochain qui regrouperait 100 à 150 chevaux et 80 à 100 véhicules. Il souhaite obtenir le concours de la commune pour disposer de chemins d'itinérance, de signaleurs et de la surface nécessaire pour entreposer les véhicules et les stands vétérinaires. En échange, la commune se verra confier la restauration. Les membres du Conseil donnent leur accord de principe. Reste à trouver les solutions pour que cette manifestation se déroule sous les meilleurs auspices.
- Sébastien Hibon informe les membres du Conseil que Eric Woillez l'a interrogé quant à la possibilité de faire ralentir les véhicules au niveau du croisement des rues de Campalane, aux Hêtres et La Houssoye, principalement les véhicules venant de Lacres.
- Philippe Duboëlle a donné le coup d'envoi aux permanences assurées par les conseillers qui se dérouleront désormais à un rythme mensuel le 1er jeudi de chaque mois de 18h à 19h. Si ce premier rendez-vous annoncé sur Facebook s'est révélé infructueux côté participation, l'adjoint à la communication insiste pour assurer son maintien au regard de l'engagement pris au moment des élections et de notre volonté d'être proche de la population. Une position partagée par le Conseil. La prochaine permanence sera assurée par Frédéric Dupend le 05 novembre prochain.
- Suite à une demande qui lui a été adressée par une habitante, Philippe Duboëlle sollicite le Conseil pour la pose d'une rampe à l'entrée du cimetière, côté bibliothèque ceci afin de rendre l'accès plus aisé et plus sécurisant pour les personnes âgées. La demande a obtenu un accord de principe.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Ainsi fait et délibéré